



CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 20 juin 2024

Responsable de service :
Laurence FARRUDGIA

DÉLIBÉRATION N° 03

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Nadine NIVALT, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRE, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laetitia BOURDIER, Mme Sophie DESPRÉS, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Angéline GLUARD, M. Patrick ROBIN, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL,

Absent/s excusé/s représenté/s :

M. Alain MORLIER, donne procuration à M. Thierry LAMBERT
M. Jean-François RABEAU, donne procuration à M. le Maire
Mme Lisa TEIXEIRA, donne procuration à M. Arnaud LATREUILLE
M. Olivier CALIX, donne procuration à M. Yan GENONET

Absente : Mme Laurence BOUVILLE

Secrétaire de séance : M. Pierre CUCHET

Date de convocation 12/06/2024

Nombre de membres en exercice 29

Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration 28

03. Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des agents de la police municipale au pôle sécurité

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

Vu le budget de la collectivité,

Vu l'organigramme de la collectivité de la Maire d'Aytré adopté au CST du 4 juillet 2023,

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il convient de créer un emploi permanent pour renforcer les effectifs du Pôle Sécurité,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

- 23 voix POUR

- 5 voix CONTRE (Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET + pouvoir M. O. CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Vincent HEUSICOM, M. Amaud LATREUILLE + pouvoir Mme Lisa TEIXEIRA, M. Jacques GAREL,)

Créé au 1er septembre 2024, un poste de gardien-brigadier de catégorie C à temps complet.

Modifie en conséquence, le tableau des effectifs (pièce annexe).

Annexe 02 : Tableau des effectifs

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL

Maire



Pierre CUCHET

Secrétaire de séance